

CONNAITRE SES DROITS EN MATIERE DE TRAVAIL, D'EMPLOI ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE - LES SITES INTERNET UTILES

<p>www.travail-emploi.gouv.fr</p>	<p>Le site du Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue social vous permet d'accéder aux rubriques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les fiches pratiques du droit du travail <p>Ces fiches synthétiques proposent une information claire et accessible pour mieux connaître la réglementation en matière de travail, d'emploi et de formation professionnelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le droit du travail en questions-réponses <p>Cette rubrique aborde sous forme de questions-réponses différentes thématiques telles que le contrat de sécurisation professionnelle, l'apprentissage ou les particuliers employeurs.</p>
<p>www.emploi.gouv.fr</p>	<p>Ce site du Ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle présente, par profil (créateur d'activité, demandeur d'emploi, salarié, employeur, jeune, senior, travailleur handicapé...), les dispositifs liés à l'emploi et à la formation professionnelle.</p>
<p>www.telerc.travail.gouv.fr</p>	<p>Ce site du Ministère du travail permet d'accéder à l'ensemble des informations relatives à la rupture conventionnelle du contrat de travail à durée indéterminée.</p> <p>Il permet également de saisir une demande d'homologation de rupture conventionnelle.</p>
<p>www.direccte.gouv.fr</p>	<p>Le portail internet des DIRECCTE et DIECCTE permet d'accéder aux sites internet des DIRECCTE et DIECCTE sur lesquels sont accessibles diverses ressources juridiques et pratiques, telles que les conventions collectives agricoles locales ou les listes départementales des conseillers du salarié.</p>
<p>www.legifrance.gouv.fr</p>	<p>Le site Légifrance, service public de la diffusion du droit par l'internet, permet d'accéder au code du travail, aux textes législatifs et réglementaires, à la jurisprudence et aux conventions collectives.</p>
<p>www.service-public.fr</p>	<p>Service-public.fr est le site officiel de l'administration française. Il a pour mission d'informer l'utilisateur, qu'il soit un particulier, un professionnel ou une association, sur ses droits et obligations, de l'orienter vers les services compétents et d'accomplir ses démarches.</p> <p>La rubrique « travail-formation » de l'espace « Particuliers » et la rubrique « Ressources humaines » de l'espace « Professionnels » proposent de nombreuses fiches d'information relatives au droit du travail.</p>

LES AUTRES SITES INTERNET UTILES

PARTICULIERS EMPLOYEURS	
<u>www.net-particulier.com</u>	Le site Net-Particulier est le portail officiel du particulier employeur et de son salarié. Il propose un accès centralisé, simplifié et pédagogiques aux informations essentielles sur la relation de travail.
<u>www.cesu.urssaf.fr</u>	Le site du Cesu permet l'accès aux informations et l'accomplissement des démarches liées à l'embauche d'un employé de maison.
<u>www.pajemploi.urssaf.fr</u>	Le site Pajemploi permet l'accès aux informations et l'accomplissement des démarches liées à l'emploi d'une assistante maternelle ou d'une garde d'enfants à domicile.
CHOMAGE	
<u>www.pole-emploi.fr</u>	Outre l'accès aux offres d'emploi, le site de Pôle Emploi permet de connaître les droits en matière de chômage, et notamment les conditions d'attribution des allocations.
LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS	
<u>www.defenseurdesdroits.fr</u>	Ce site donne accès aux publications et outils du Défenseur des droits et aux coordonnées des délégués du Défenseur des droits. Il propose également un formulaire en ligne pour saisir le Défenseur des droits.
CHARGES ET COTISATIONS SOCIALES	
<u>www.urssaf.fr</u>	Le portail interne des URSSAF délivre des informations en matière de déclaration, de calcul et de paiement des cotisations et contributions sociales. Il donne accès à l'ensemble des services en ligne de l'URSSAF, aux sites internet locaux ainsi qu'aux autres sites internet du réseau des URSSAF (Cesu, Pajemploi, Cea, Tese...).
SECTEUR AGRICOLE	
<u>www.msa.fr</u>	Le site de la Mutualité Sociale Agricole délivre des informations relatives notamment à la réglementation du travail, à la santé au travail et à la retraite à destination des salariés et employeurs du secteur agricole. Il permet à l'employeur d'accomplir diverses formalités (déclaration préalable à l'embauche, déclarations de salaire...).
RETRAITE	
<u>www.lassuranceretraite.fr</u>	L'Assurance Retraite est le site de la CNAV dédié aux informations relatives à la retraite de base des salariés de l'industrie, du commerce et des services.
ETRANGERS	
<u>www.immigration.interieur.gouv.fr</u>	Ce site du Ministère de l'intérieur regroupe toutes les informations concernant l'accueil des étrangers en France, et notamment les démarches à accomplir pour l'emploi d'étrangers sur le territoire français.
JUSTICE	
<u>www.justice.gouv.fr</u>	Le portail internet du Ministère de la Justice permet d'obtenir des informations relatives au fonctionnement et à l'organisation de la justice, aux droits des victimes et notamment à l'aide juridictionnelle.